

*Compte rendu synthétique
Conseils de quartier
Jeudi 17 novembre 2022 à 19 h 00*

Quartier : Coquelicot

Elus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; Mme RAFIK ; Mme GAUTHERIE

Techniciens présents : M. MATHE ; Mme CINTI

Introduction : présentation des projets :

→ **Extinction nocturne**

De nouvelles mesures ont été prises concernant la pollution lumineuse sur le territoire de L'Isle d'Espagnac. Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'éclairage public est coupé de 00h00 à 6h00 du matin et ceci dans un but d'économie. Néanmoins, la mise en avant de l'axe environnemental est prédominante.

La collectivité travaille également en lien avec les bailleurs privés afin qu'ils puissent éteindre l'éclairage public des lotissements afin d'instaurer une harmonie au sein de la commune.

Un nouveau décret devrait être publié et serait destiné à rendre obligatoire l'extinction de la publicité lumineuse de 1 heure à 6 heures du matin dans toutes les villes. Cet axe sera à étudier dans les mois à venir.

→ **Présentation du Budget Participatif (BP)**

L'objectif du BP est d'associer les habitants de la ville de L'Isle d'Espagnac à la transformation de la commune. Les administrés auront prochainement la possibilité de proposer des projets pour leur quartier et/ou pour leur ville. Les idées de projets passeront impérativement par les conseils de quartier. Un budget de 50 000€ pour l'ensemble des projets sera alloué.

Rappel du calendrier :

Novembre 2022 : lancement de la campagne via le bulletin municipal

Décembre 2022 : formulaire de dépôt d'idées accessible sur le site internet

Janvier 2023 : article dans le bulletin municipal annonçant la collecte des idées de projets. Un formulaire de dépôt d'idées sera inséré dans le L'Isle Info de janvier 2023.

Février – mars 2023 : collecte des idées lors des conseils de quartier

Avril 2023 : étude de recevabilité et chiffrage des projets déposés – les projets retenus feront l'objet d'une communication auprès des habitants(es).

31 mai 2023 : date limite du vote par correspondance ou dépôt en mairie dans une urne

Début juin 2023 : dépouillement

Mi-juin 2023 : conseil des conseils – annonce des lauréats

Les projets déposés devront porter sur le bien-fondé du quartier et de la commune. Un règlement imposera des critères.

→ Participation Citoyenne

Il s'agit d'instaurer une vigilance entre les voisins et de désigner des référents par quartier. Ces référents permettront de garder un lien de proximité privilégié entre les administrés et le service de la Police Municipale. Les services de la Police Nationale seront également associés au projet. L'élaboration d'une convention est en cours.

Retour sur les points abordés lors du conseil de quartier du 7 octobre 2021 :

Avenue Jean Jaurès : la réalisation d'un passage piéton est prévue pour l'année 2023.

Sens de circulation Impasse Jean Jaurès : une réunion de rue est à programmer en janvier ou en février 2023.

Arbres à tailler - Rue Lamartine : le service des espaces verts est intervenu pour la taille des arbres.

Avenue Jean Jaurès, absence de ligne médiane : l'élargissement du trottoir a été prévu au budget 2022 ainsi que l'installation de rambardes. La ligne médiane qui se situe dans le virage doit être identifiée. Des travaux sont programmés fin novembre si le temps le permet.

Avenue Jean Jaurès - Bouche d'égout bruyante au passage des voitures : intervention réalisée par les services techniques de la ville.

Rue Clémenceau : éclairage public éteint la nuit, allumé le jour : le SDEG a été contacté, aucun dysfonctionnement constaté. Les administrés sont invités à contacter les services techniques si le problème persiste.

Avenue Jean Jaurès : à quand la fibre ? La fibre a été installée dans une partie de la rue. Il est possible de se rendre sur le site internet suivant afin de suivre le déploiement de la fibre : celest.fr. Les administrés peuvent également contacter leur opérateur.

Impasse Jean Jaurès : barrières toujours en place depuis le « pique-nique en fête » : barrières retirées par les services techniques de la ville.

Avenue Jean Jaurès : bateau dégradé. Inondation d'un garage : aménagement du plateau ralentisseur qui permet d'éviter la dégradation.

Retour sur les points abordés lors du conseil de quartier du 27 juin 2022 :

C2 : Débordement des eaux pluviales au n° 60 avenue Jean Jaurès : des travaux sont à prévoir pour l'année 2023.

C3 : proposition de plantations au giratoire avenue Jean Jaurès : projet d'une plantation verticale qui peut être intégré dans le cadre du budget participatif.

C4 : entretiens des noues et des fossés sur l'avenue Jean Jaurès : un projet d'aménagement doit être étudié.

C5 : Rue Georges Clemenceau : chicanes, vitesse et stops non respectés + passage des bus STGA à double sens : une réunion de rue est programmée le 23 novembre à 17h. Le service de la police municipale intervient régulièrement dans cette zone.

C6 : présence d'un fourreau rue Georges Clemenceau : à voir sur place lors de la réunion du 23 novembre 2022.

Nouveaux points abordés :

C1 : Rue d'Enteroches côté Soyaux : problème de déversement des eaux pluviales suite à aménagement de la voirie.

C2 : Avenue Jean Jaurès : le trottoir n'est pas assez long et beaucoup d'encombrants y sont déposés. Il est demandé de prolonger le trottoir. Le DST propose de faire dévier les piétons sur le trottoir d'en

face (panneau « piéton changer de trottoir » à installer) + identifier un passage piéton ainsi qu'un abaissement de bordure.

C3 : Chemin de randonnée : il est demandé d'installer une rambarde ainsi que des petites marches pour faciliter l'accès. Cela pourra être prévu dans le cadre des chantiers jeunes ou du budget participatif.

C4 : Sortie de l'impasse Jean Jaurès : la place de stationnement entre l'arrêt de bus et les chicane est gênante. Il est proposé d'installer un miroir.

C5 : Vitesse avenue Jean Jaurès : il est proposé de s'inspirer de l'aménagement de la rue Emile Zola afin de réduire la vitesse.

C6 : Chemin d'Entreroches - croisement compliqué : aucun aménagement n'est prévu sur cette rue car la voirie est commune avec la ville de Soyaux.

C7 : Lotissement Bois Menu : il était prévu la coupe d'arbres. Une mise en sécurité est à programmer par les services techniques.

C8 : la taille des arbres est à prévoir dans le bois derrière l'avenue Jean Jaurès.

Les administrés se demandent ce qui est fait du bois coupé par les services techniques. Les habitants proposent de réaliser une communication auprès de tous les administrés et mettre en place une liste d'inscription pour venir récupérer le bois. Les élus précisent qu'une vraie réflexion est à mener sur ce sujet.

L'annonce des prochains conseils de quartier s'effectuera via le site internet, l'Isle Info, diffusion par le panneau lumineux ou encore par mail.

Le prochain conseil de quartier Coquelicot aura lieu le 23 mars 2023 à 19h.